

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 70086 Numéro SIREN : 380 906 255 Nom ou dénomination : A 2 DISTRIBUTION "APPAREILS AUTOMATIQUES DE DIS- TRIBUTION"
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2018 sous le numéro de dépôt 10904

Crowe Horwath™

10904

Becouze

Membre indépendant de Crowe Horwath International

S.A.S.U. A2 DISTRIBUTION

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

S.A.S.U. A2 DISTRIBUTION

Adresse : 7, rue du Calvaire

77520 MONS-EN-MONTOIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2018

A l'attention de l'associée unique de la société A2 DISTRIBUTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2 DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIEE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 25 septembre 2018

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE



L. de SAINT GEORGE
Associé



G. de LAVALLADE

Ce rapport comprend 16 pages.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 317.05	9 047.71	3 269.34	5 429.34	2 160.00	39.78
	Fonds commercial (1)	401 550.00		401 550.00	401 550.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 205 524.02	956 230.50	249 293.52	335 707.87	86 414.35	25.74
	Autres immobilisations corporelles	294 156.51	226 848.46	67 308.05	39 559.30	27 748.75	70.14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	18.00		18.00	16.00	2.00	12.50
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 560.00		3 560.00	3 040.00	520.00	17.11
	Total II	1 917 125.58	1 192 126.67	724 998.91	785 302.51	60 303.60	7.68
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	7 159.63		7 159.63	2 050.23	5 109.40	249.21
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	171 982.11		171 982.11	140 281.65	31 700.46	22.60
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	99 279.79		99 279.79	58 724.07	40 555.72	69.06
	Autres créances	30 832.36		30 832.36	66 990.41	36 158.05	53.97
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	99 172.59		99 172.59	138 213.25	39 040.66	28.25
	Charges constatées d'avance (3)	16 374.23		16 374.23	14 312.37	2 061.86	14.41
	Total III	424 800.71		424 800.71	420 571.98	4 228.73	1.01
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 341 926.29	1 192 126.67	1 149 799.62	1 205 874.49	56 074.87	4.65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

3 560.00

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2018 12	Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRIES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622.45	7 622.45		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 594.26	2 594.26		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	299 127.95	504 909.06	205 781.11	40.76
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	202 349.57	140 399.89	61 949.68	44.12
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	511 694.23	655 525.66	143 831.43	21.94
AUTRES FONDS PROPRIES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	246 072.07	18 581.74	227 490.33	NS
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	54 592.36	176 242.35	121 649.99	69.02
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 878.93	201 532.58	6 346.35	3.15
	Dettes fiscales et sociales	127 224.03	136 688.16	9 464.13	6.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 338.00	17 304.00	14 966.00	86.49
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	638 105.39	550 348.83	87 756.56	15.95
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 149 799.62	1 205 874.49	56 074.87	4.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

456 381.39 550 348.83

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 068 975.25		2 068 975.25	2 122 331.72	53 356.47	2.51
Production vendue de biens						
Production vendue de services	50 871.28		50 871.28	59 396.21	8 524.93	14.35
Chiffre d'affaires NET	2 119 846.53		2 119 846.53	2 181 727.93	61 881.40	2.84
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 768.25	4 347.99	1 420.26	32.66
Autres produits			119.16	59.95	59.21	98.77
Total des Produits d'exploitation (I)			2 125 733.94	2 186 135.87	60 401.93	2.76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			556 021.06	565 652.43	9 631.37	1.70
Variation de stock (marchandises)			31 700.46	6 011.00	25 689.46	427.37
Achats de matières premières et autres approvisionnements			42 142.33	36 070.55	6 071.78	16.83
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 609.40	717.76	2 327.16	324.23
Autres achats et charges externes *			450 568.64	444 183.88	6 384.76	1.44
Impôts, taxes et versements assimilés			12 309.23	18 870.46	6 561.23	34.77
Salaires et traitements			380 214.57	540 574.30	160 359.73	29.66
Charges sociales			176 160.99	163 076.45	13 084.54	8.02
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			213 738.08	152 425.63	61 312.45	40.22
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			75 239.66	77 357.58	2 117.92	2.74
Total des Charges d'exploitation (II)			1 873 084.70	1 992 918.04	119 833.34	6.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			252 649.24	193 217.83	59 431.41	30.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

197.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2018	12	31/03/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16.00		282.39		266.39	94.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	16.00		282.39		266.39	94.33
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 717.68		392.49		2 325.19	592.42
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 717.68		392.49		2 325.19	592.42
2. Résultat financier (V-VI)	2 701.68		110.10		2 591.58	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	249 947.56		193 107.73		56 839.83	29.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 166.67		16 166.67		8 000.00	49.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	8 166.67		16 166.67		8 000.00	49.48
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 087.00		79.00		1 008.00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	342.66		6 910.51		6 567.85	95.04
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	1 429.66		6 989.51		5 559.85	79.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 737.01		9 177.16		2 440.15	26.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	54 335.00		61 885.00		7 550.00	12.20
Total des produits (I+III+V+VII)	2 133 916.61		2 202 584.93		68 668.32	3.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 931 567.04		2 062 185.04		130 618.00	6.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	202 349.57		140 399.89		61 949.68	44.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

S.B.E.C.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 149 799.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 119 846.53 Euros et dégageant un bénéfice de 202 349.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'exercice précédent avait une durée de 15 mois soit du 1/01/2016 au 31/03/2017

Informations relatives au CICE

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Il a été comptabilisé en déduction du compte de charge "intégration-charges fiscales" un produit à recevoir pour la période du 1er trimestre 2018 relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 496 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	15.2449	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	401 550			401 550	
Total	401 550			401 550	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	5 ans
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages	L	2 à 4 ans
Matériel de transport	L	3 à 4 ans
Matériel de bureau	L	3 à 5 ans
Mobilier		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	36 397
Autres créances	4 946
Total	41 343

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 541
Dettes fiscales et sociales	68 737
Total	102 443

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 374
Total	16 374

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	413 867	KE		KF		
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	1 111 213	KT		KU	101 707	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	124 749	KW		KX	3 332	
		Matériel de transport *				KY	126 824	KZ		LA	43 030	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 270	LC		LD	4 989	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 370 055	LO		LP	153 058	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	16	8V		8W	2
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 040	1U		1V	520		
TOTAL IV					LQ	3 056	LR		LS	522		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	1 786 978	0H		0J	153 580		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	413 867	IX		
CORP	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	7 396	MK	1 205 524	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers				IU		MM		MN	128 081	
		Matériel de transport				IV		MP	16 037	MQ	153 816	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	12 259	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	23 433	NH	1 499 681	
	FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	
		Autres participations					I0		0X		0Y	18
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	3 560		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	3 578		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	23 433	0L	1 917 126	0M	

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 888	PF	2 160	PG		PH	9 048
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
		PZ	775 505	QA	187 976	QB	7 250	QC	956 231
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	124 140	QE	1 052	QF		QG	125 192
Autres immobilisations		QH	89 568	QI	20 574	QJ	16 037	QK	94 104
corporelles	Matériel de transport	QL	5 575	QM	1 976	QN		QO	7 552
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QP		QR		QS		QT	
	Emballages récupérables et divers	QU	994 788	QV	211 578	QW	23 287	QX	1 183 079
TOTAL III		QO	1 001 676	OP	213 738	OQ	23 287	OR	1 192 127
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S3			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T1			
		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T8			
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			U7			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V4			
	Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W2			
	Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9			W9			
	Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X7			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO			NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DISTRIBUTION

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	3 560	UV	3 560	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	99 280		99 280					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	450		450					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	17 438		17 438				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	4 496		4 496				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 448		8 448					
	Charges constatées d'avance	VS	16 374		16 374					
	TOTAUX		VT	150 046	VU	150 046	VV			
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	246 072		64 348		181 724				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	761		761						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	207 879		207 879						
Personnel et comptes rattachés		8C	65 490		65 490						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	45 636		45 636						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 442		11 442						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 656		4 656						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	53 831		53 831						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 338		2 338						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	638 105	VZ	456 381		181 724				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	227 610	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAS A2 DISTRIBUTION

SAS au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 7 RUE DU CALVAIRE 77520 MONS EN MONTOIS

RCS n°380906255- RCS 380906255 MELUN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2018

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 202 349,57 €uros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 202 349,57 €uros

Report à nouveau créditeur : 299 127,95 €uros

Résultat affectable : 501 477,52 €uros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 31 Décembre 2018 en procédant aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 246 944,60 €uros, soit 493,89 €uros par Actions.

Ce dividende sera payé au siège social à partir du 28 Septembre 2018.

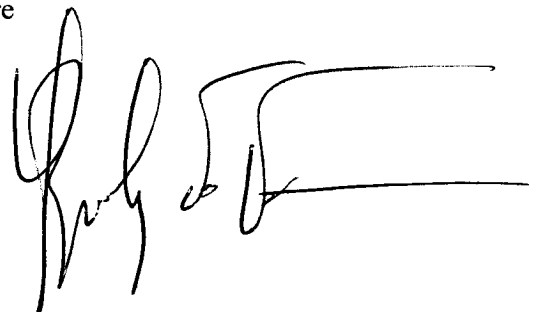
- Au report à nouveau pour 254 532,92 €uros;

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Mars 2017 : 692,36 € par titre

Exercice clos le 31 Décembre 2015 : 237,02 € par titre

Exercice clos le 31 Décembre 2014 : NEANT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized first name and a surname, followed by a horizontal line.

SAS A2 DISTRIBUTION

SAS au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 7 RUE DU CALVAIRE 77520 MONS EN MONTOIS

RCS n°380906255- RCS 380906255 MELUN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir:

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 202 349,57 Euros, après déduction des amortissements et provisions réglementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Les deux exercices n'ont pas la même durée, l'exercice 2017 était de 15 mois.

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 2 119 846,53 Euros hors taxes contre 2 181 727,93 Euros hors taxes pour l'exercice précédent, soit une diminution de 61 881,40 Euros ou de 2,84%.

Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 2 125 733,94 Euros contre 2 186 135,87 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 60 401,93 Euros ou de -2,76%.

Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 873 084,70 Euros contre 1 992 918,04 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 119 833,34 Euros ou de -6,01%.

Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 16 Euros contre 282,39 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 266,39 Euros ou de -94,33%.



Les charges financières au cours de cet exercice sont de 2 717,68 Euros contre 392,49 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 2 325,19 Euros ou de 592,42%.

Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 8 166,67 Euros contre 16 166,67 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 8 000 Euros ou de -49,48%.

Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 1 429,66 Euros contre 6 989,51 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 5 559,85 Euros ou de -79,55%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 130 112,15 Euros contre 125 714,48 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 4 397,67 Euros.
- Les liquidités sont de 99 172,59 Euros contre 138 213,25 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de 39 040,66 Euros.

Pour cet exercice :

- Les achats de marchandises sont de 556 021,06 Euros contre 565 652,43 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de -9 631,37 Euros ou de -1,70%.
- Les variations de stocks de marchandises sont de -31 700,46 Euros contre -6 011,00 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de -25 689,46 Euros ou de -427,37%.
- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 42 142,33 Euros contre 36 070,55 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 6 071,78 Euros ou de 16,83%.
- Les variations de stocks de matières premières sont de -1 609,40 Euros contre 717,76 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de -2 327,16 Euros ou de -324,23%.
- Les autres achats et charges externes sont de 450 568,64 Euros contre 444 183,88 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 6 384,76 Euros ou de 1,44%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 12 309,23 Euros contre 18 870,46 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de -6 561,23 Euros ou de -34,77%.
- Les salaires et traitements sont de 380 214,57 Euros contre 540 574,30 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de -160 359,73 Euros ou de -29,66%.
- Les charges sociales sont de 176 160,99 Euros contre 163 076,45 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 13 084,54 Euros ou de 8,02%.
- Les dotations aux amortissements sont de 213 738,08 Euros contre 152 425,63 Euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 61 312,45 Euros ou de 40,22%.
- Les autres charges sont de 75 239,66 Euros contre 77 357,58 Euros l'exercice précédent, soit une diminution de -2 117,92 Euros ou de -2,74%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 mars 2018 est de 202 349,57 Euros.
- L'effectif est de 13 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :

- Installations techniques, matériel et outillage : 101 707,10 Euros
- Installations générales, agencements divers : 3 332,47 Euros
- Matériel de transport : 43 029,57 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 4 989,00 Euros
- Immobilisations financières : 522,00 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

néant



Dépenses affectées en recherche et développement
néant

Evénements survenus après la clôture de l'exercice
néant

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

La société ayant mis en place sur la période écoulée des processus et ressources nécessaires à son développement souhaite maintenant accroître son chiffre d'affaires par le biais d'une prospection sur son marché naturel.

Elle envisage également développer de nouveaux marchés principalement dans le département de l'Yonne où elle s'est implantée via l'achat d'un fonds de commerce en janvier 2017.

Conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce, est établi ce jour.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, il est précisé ci-après le solde, par date d'échéance, des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs, à la clôture des deux derniers exercices.

Exercice	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
Exercice N	119 822.52	49 958,84	1 689,74	2 475,62
Exercice N - 1	113 987,52	43 477,39	4 223,80	11 889,18

Exercice	Solde des créances clients à 30 jours	Solde des créances clients à 60 jours	Solde des créances clients à 90 jours	Solde des créances clients à 120 jours
Exercice N	27 890.59	22 323.27	2 994.48	3 085.79
Exercice N - 1	5 428.85	4 348.59	469.75	2 260.32

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L.



3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable;

- la participation des salariés s'élevant à 0 % du capital au 31 mars 2018, est inférieure au seuil légal;

- il y a aura lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au plus tard le 30 septembre 2019

II - PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 202 349,57 Euros, du report à nouveau créditeur antérieur pour un montant de 299 127,95 Euros, formant un résultat affectable de 501 477,52 Euros, l'assemblée générale propose de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 246 944,60 Euros, soit 493,89 Euros par action. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir du 28/09/2018.
- Au report à nouveau pour 254 532,92 Euros ;

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

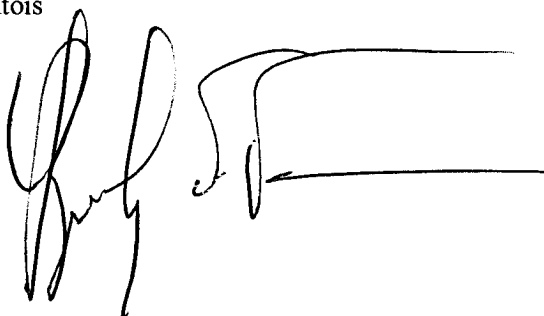
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/03/2017 : 692,36 € par action
- Clôture au 31/12/2016 : 237,02 € par action
- Clôture au 31/12/2015 : NEANT

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

Fait à Mons en Montois
Le 10/09/2018

La Présidence.

A handwritten signature in black ink, followed by a horizontal line that extends to the right.